AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **FRANÇOIS G. HÉBERT**, directeur - Affaires réglementaires et environnement à la direction principale - Clientèle d'affaires et réglementation pour Hydro-Québec Distribution, situé au 2, Complexe Desjardins, 25e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2015-2016 (dossier R-3905-2014) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;

2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;

3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 1er août 2014.

FRANÇOIS G. HÉBERT

Déclaré solennellement devant moi à Montréal
ce 1er août 2014.

Commissaire à l'assermentation
199 837
RENÉE MESSIER
Pour le Québec

Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts judicaires du Québec